



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 189 période du 24 mars
au 21 avril 1983

nouvelles csn

Le 1er mai, ne serait-ce pas le temps de penser à mieux vivre? Alors que la crise veut nous apprendre la résignation et nous enlever le droit de revendiquer, pourquoi ne pas profiter du 1er mai pour nous rappeler que le syndicalisme est né à l'époque de la grande "révolution" industrielle, alors que des milliers d'hommes et de femmes se sont dressés pour que ce "progrès" ne les écrase pas. C'est loin... Oui et non car aujourd'hui nous faisons face à la "révolution" technologique, qui bouleverse les conditions de travail et de vie autant que la "révolution" industrielle: aggravation du chômage, affaiblissement des syndicats, développement du travail précaire. Comme au 19e siècle, nous devons aujourd'hui revendiquer le droit au travail. Nous avons aussi le droit de vivre mieux: revendiquons une réduction de la semaine de travail, de plus longues vacances, plus de formation professionnelle, de meilleures conditions de travail... Ainsi nous serons plus nombreux à travailler moins.



agenda du mouvement

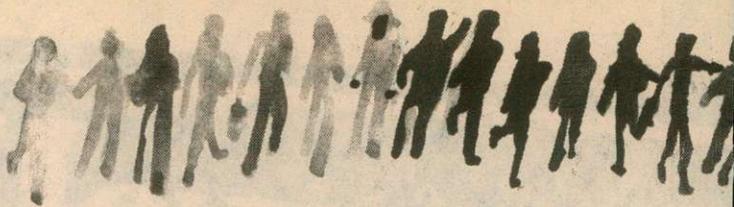
avril

- 23-24 **CSN et regroupements de garderies** colloque des garderies syndiquées du Québec, au 1601, à Montréal
- 24-25 **Commerce** réunion d'équipe, à Lanoraie
- 25 **agence latino-américaine d'information** soirée-débat sur le mouvement populaire en Amérique Latine et au Québec, à Montréal, 25 Jarry ouest
- 25-27 **Commerce** bureau fédéral
- 25-28 **FAS** conseil fédéral sur le bilan des négociations
- 27 **mouvement québécois pour combattre le racisme** soirée-débat sur la discrimination dans le logement, à 20h, au 1212 Panet, à Montréal.
- 30 **agence latino-américaine d'information** journée-rencontre sur la communication populaire, de 10h à 14h au 25 Jarry ouest

mai

- 1 **fête internationale des travailleurs**
- 5-8 **conseil central de l'Outaouais** congrès régulier
- 16-21 **CSN** colloque international sur les effets des conditions de travail sur les travailleurs, à Montréal

La Grande Marche Montréal 28 mai 83



de partout on marchera vers Montréal

Des contingents de marcheuses et marcheurs ont décidé de se rendre de Québec à Montréal à pied. Tout au long du trajet, des forces venues de diverses régions se joindront au contingent parti de Québec, pour converger vers Montréal, le 27 mai.

Le comité régional de la Grande Marche à Québec projette de souligner le départ par une série d'activités dans les rues de la capitale, le soir du 11 mai. Des personnes venant d'autres régions plus à l'est se joindront possiblement à la délégation qui partira de Québec. Le grand départ se fera de St-Augustin, le 12 mai. Les marcheuses et marcheurs emprunteront la rive nord du fleuve jusqu'à Trois-Rivières où un accueil particulier leur est réservé.

Après la traversée du pont pour atteindre la rive sud, des marcheuses de Victoriaville et Drummondville feront la jonction avec la délégation partie de Québec. On défilera de village en village. À St-Hyacinthe, des forces fraîches viendront grossir les rangs des marcheuses et marcheurs.

Pendant ce temps, un autre groupe prendra la route à partir de Sherbroo-

ke pour rejoindre le contingent partant de St-Jean d'Iberville.

Tous les groupes de marcheuses, marcheuses devraient se rassembler à Chambly pour préparer, ensemble, l'entrée sur l'Île de Montréal, prévue le 27 mai.

Partout c'est le branlebas de combat. Dans chacune des régions, les comités s'affairent à trouver des commanditaires (individus, syndicats ou autres organismes) pour soutenir les valeureux marcheuses. On planifie l'accueil à travers villes et villages. Un programme d'animation est prévu tout au long du trajet. Sans oublier bien sûr les questions logistiques de nourriture et de logement. Les contributions de tous et toutes, chacun à sa manière, seront appréciées.

Dans les autres régions, les comités travaillent à organiser des marches régionales. Dans cette grande bataille pour l'emploi, le 1er mai sera, un peu partout, un point tournant.

Le compte à rebours est commencé! La Grande Marche pour l'emploi prend plus que jamais tout son sens. Chacun, chacune, au travail ou sans emploi, peut contribuer à en faire une réussite.

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilodeau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Edith Pariseau, Michel Rioux

diffusion: l'équipe de la distribution de la CSN 598-2233

secrétaire: Louise Filteau

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérangère Marchand

collaboration: Michel Crête, Célestin Desjardins, Luc Latraverse, Gaston Pouliot.

photographie: Pierre Gauvin-Evrard, Louise de Grosbois, François Rivard et Bertrand Carrière.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleuses et des travailleurs

composé, monté et imprimé par les travailleuses et les travailleurs de Interlitho, 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



la CSN s'interroge en conseil confédéral

“NOUS DEVONS VIVRE SELON NOS MOYENS”



Du 12 au 16 avril, la CSN a tenu un important conseil confédéral, un des plus importants des dernières années.

À cause des finances du mouvement d'abord: la crise, les coupures, les pertes d'emploi ont pour effet de diminuer un gros déficit en perspective. Deux jours du conseil ont été spécialement consacrés à cette question et nous en rendons compte dans les pages suivantes.

L'autre sujet majeur abordé, celui des coordonnateurs et des directeurs à la CSN même, débat qui a été en partie la cause de la grève des salarié-e-s du mouvement en 1980. Quelle doit être l'organisation du travail dans notre mouvement? Telle est la question à laquelle le conseil confédéral avait pour mandat de répondre: nous publierons ce débat dans le prochain numéro du journal.

4 nouvelles csn

Depuis plus d'un mois maintenant, la CSN vit ouvertement une nouvelle crise financière, une autre, diront certains. Selon le trésorier de la centrale, Léopold Beaulieu, le déficit envisagé pour l'actuel budget (1982-84) serait de près de \$10 millions, soit plus de \$3 millions pour le budget de fonctionnement et près de \$6.5 millions pour le fonds de grève.

Il s'agit là de montants importants, certes, mais qu'il faut prendre pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des prévisions. Voici d'ailleurs comment les calculs ont été faits.

**Pierre Lanouette,
Fédération des
employés des
services publics**

DES SOLUTIONS À LONG TERME

“Nous avons besoin de solutions à long terme, qui régleront nos problèmes pour une dizaine d'années. Chez-nous, on ne veut pas d'augmentation des cotisations syndicales, nous devons donc faire des sacrifices...”

**Laval Leborgne,
Fédération nationale
des communications**

RÉEXAMINER LES SERVICES ET LEURS QUALITÉS

“La Fédération nationale des communications (FNC-CSN) a vécu, il y a treize mois, une crise financière tragique et pourtant nos instances ont rejeté toute hausse de cotisations. Pourtant nous avons un déficit de \$300,000 pour un budget de \$1,200,000. Nous avons fait un choix politique: nous avons ramené un poste de conseiller syndical à demi-temps plutôt qu'à temps plein, nous avons éliminé deux postes de secrétaire à temps partiel et nous avons procédé à une mise à pied temporaire des salarié-e-s de Montréal. Tout cela pour dire qu'à la CSN ce sont les coûts des services et leurs qualités qu'il faut réexaminer...”

une projection à partir des neuf premiers mois

À partir de l'analyse des neuf premiers mois du budget, c'est-à-dire pour la période se terminant le 30 novembre 1982, le trésorier Beaulieu a déduit une tendance pour les 24 mois du budget, tendance se soldant par ce déficit de près de \$10 millions.

Déjà au congrès de 1982, de pareilles difficultés avaient été envisagées mais une proposition de l'exécutif de hausser les cotisations avait été rejetée, ce qui a amené dès l'élaboration

du budget les premières restrictions budgétaires. Ainsi, malgré tout, un excédent des revenus de \$701,724 avait été prévu au budget de fonctionnement (pour des dépenses de \$23 563 549). Au fonds de grève, cependant c'est un déficit de \$2 863 752 (avec des dépenses de \$28 198 570) qui avait été budgété.

fermetures et coupures signifient baisse de revenus

Pourquoi donc devons-nous envisager maintenant un déficit de près

**Christophe Auger,
CSN**

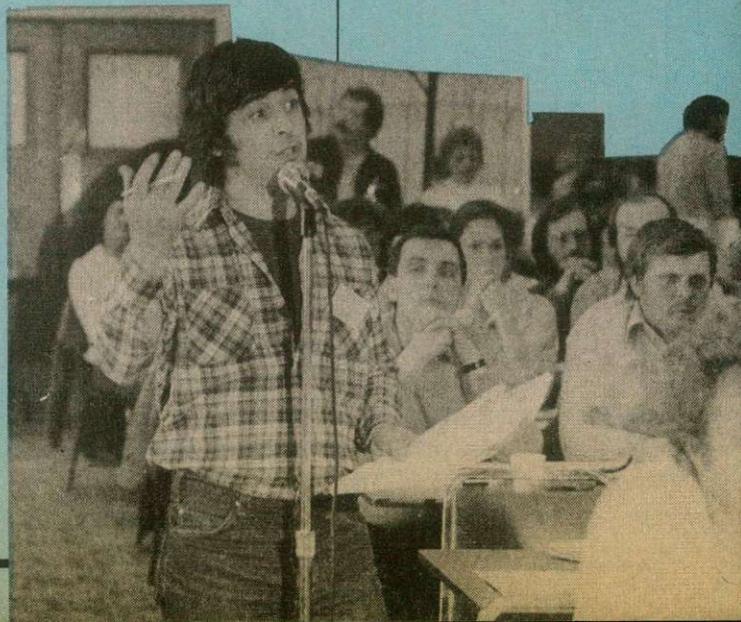
IL NE S'AGIT PAS D'UNE CRISE FACTICE

“Lors du bureau confédéral qui a précédé ce conseil, nous avons fait le tour de la situation financière et ça nous a fait peur. Il ne s'agit pas d'une crise factice pour régler d'autres problèmes mais une crise réelle et délicate. Ce que nous devons voir ici, c'est comment s'en sortir syndicalement...”

**Camil Bélisle,
Fédération des employés des services
publics**

DES SALAIRES TROP ÉLEVÉS

“Le salaire moyen de nos affilié-e-s est de \$9 l'heure environ. Le salaire d'entrée des employé-e-s dans le mouvement est de \$12: c'est un point auquel il nous faut penser. Nous avons besoin d'une réforme en profondeur...”



de \$10 millions?

Qu'est-ce qui fait la différence entre les prévisions de 1982 et celles de 1983?

La réponse du trésorier de la CSN est claire: l'année budgétaire 1983-84 sera catastrophique pour la centrale à cause des fermetures et des mises à pied dans le secteur privé et des coupures de salaires dans le secteur public.

De plus, non seulement la crise a-t-elle amené un manque à gagner, mais les difficultés rencontrées dans certains secteurs tels la construction et le textile ont amené une augmentation du coût des services.

**Georges Cantin,
Fédération des
travailleurs du papier
et de la forêt**

ÉQUILIBRER LE BUDGET À TOUT PRIX

“À la FTFP, nous avons également des difficultés financières et de 30 salarié-e-s, nous sommes passés à 19 1/2. Depuis 1980, dans le mouvement, les salaires ont augmenté de 48%, bénéfices marginaux inclus. Dans notre fédération, tous les salarié-e-s sont mis à pied régulièrement pour arriver à équilibrer le budget. Il est regrettable, cependant, de devoir dire que certains ont dû travailler en cachette — sans salaire — pour ne pas se faire traiter de scabs...”

D'où le déficit prévu de près de \$3 millions au budget de fonctionnement.

les mesures de redressement

Trois étapes ont été prévues pour effectuer les correctifs nécessaires: le conseil confédéral d'avril, celui de juin puis un congrès spécial possible à l'automne. Si cette dernière étape n'a pas lieu — le conseil confédéral de juin en décidera —, c'est le congrès régulier de 1984 qui complètera le travail. De toute façon, les finan-

**Yves Lessard,
Fédération des
affaires sociales**

REGARDER PARTOUT Y COMPRIS LANORAIE

“À la FAS, nous avons aussi fait des réajustements financiers mais sans coupure de poste permanent. Il nous faut regarder partout pour voir d'où viennent les problèmes et comment on peut les régler, il faut regarder partout y compris à Lanoraie, qui devait coûter \$800,000 et qui a coûté \$3,000,000...”

**Léopold Beaulieu,
CSN**

LANORAIE: UN AMÉNAGEMENT DURABLE

“Le centre de formation de Lanoraie, nous avons choisi de l'aménager de manière durable, ce qui a coûté plus cher. Nous l'avons financé de la manière suivante: \$1,800,000 en hypothèque et \$1 million comptant, qui vient du budget de la centrale...”

**Guy Chrétien,
Fédération des
affaires sociales**

NOUS COUPONS LES SERVICES

“Je trouve ça lourd comme débat parce que j'y retrouve les débats que nous avons avec notre employeur, le Gouvernement. On se bat contre les coupures de postes parce qu'il s'agit en fait de coupures de services et voilà que chez-nous, maintenant, on est pris à couper des postes. Il faudrait peut-être trouver d'autres solutions que celle-là...”

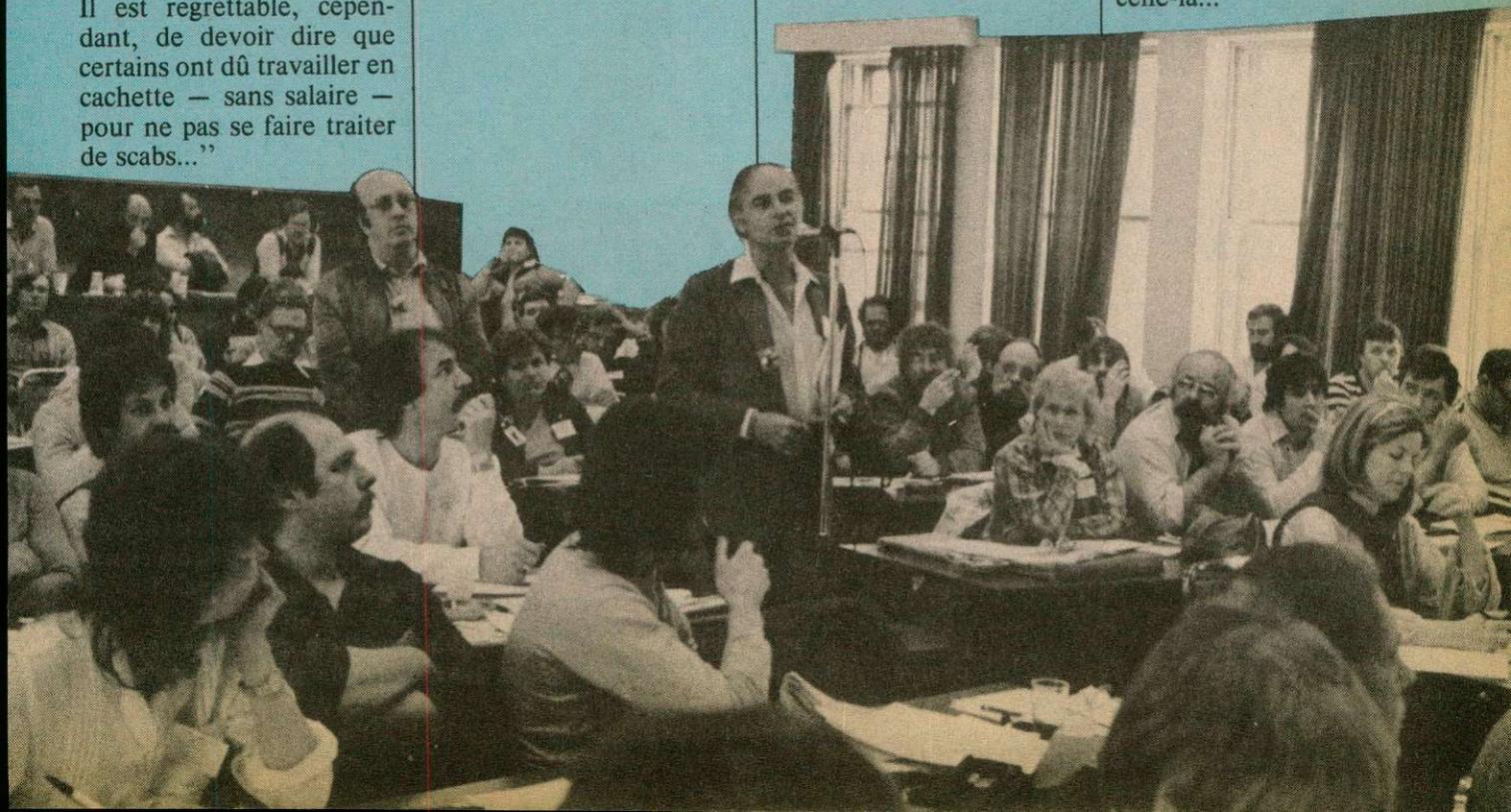
ces de la centrale seront un sujet important à ce congrès de 1984.

Même si le redressement est prévu sur plusieurs mois, il importait, selon l'exécutif et le bureau confédéral, d'y aller le plus rapidement possible des premiers rectificatifs.

la première phase

Suite aux longues discussions du bureau confédéral, il fut convenu de ne proposer, dans un premier temps, que des virements de crédits mineurs, qui diminueraient le déficit prévu de près de \$1,200,000.

D'abord au niveau des employé-e-



6 nouvelles csn

s de la centrale, il fut convenu de ne toucher pour l'instant à aucun poste permanent, "pour l'instant" signifiant jusqu'à juin prochain... Il en est allé différemment, par contre, pour tous les employé-e-s occupant des postes temporaires, certains datant même de quatre ou cinq ans. Les principaux services visés: l'organisation, les grèves et, dans une moindre mesure, l'information. Au moment du vote, cependant, le service des grèves fut épargné, jusqu'en juin là aussi.

Il fut également décidé de ne pas remplacer avant 45 jours les employé-e-s en congé de maladie. De

plus, les montants au budget non-dépendants durant les neuf premiers mois ont été coupés.

Enfin, un comité a été formé pour analyser les possibilités de restrictions et fera rapport au conseil de juin.

la deuxième phase

Les économies réalisées avec la première phase sont substantielles mais insuffisantes. Lors d'un conseil confédéral qui aura lieu lors de la première quinzaine de juin, une deuxième série de restrictions budgétaires est envisagée: coupures de

dépenses, coupures de postes réguliers, demande de concessions de la part des employé-e-s, régionalisation des services... autant de mesures qui seront discutées et évaluées, cette fois à la lumière de l'état des dépenses et revenus après 12 mois d'opération et non plus neuf.

C'est à ce moment-là aussi que sera discutée la possibilité de tenir ou non un congrès spécial sur les finances à l'automne. Advenant que non, le congrès régulier de 1984 risque de devenir le congrès des finances.

Réal Daoust,
conseil central de
Montréal

ON NE COUPE PAS DANS LE GRAS

"Nous ne voulons aucune diminution aux services des grèves de Montréal et de Québec d'ici juin. À Montréal, sur huit conseillers syndicaux, trois seulement sont réguliers. Depuis cinq ans, nous sommes au moins sept. Et actuellement, nous devons mobiliser au maximum si nous voulons éviter le pire syndicalement. Et chez nous, certains temporaires ont quatre ou cinq ans d'ancienneté: les couper, ce n'est pas couper dans le gras..."

Roger Valois,
conseil central de
Sorel

COUPER LES DÉPENSES

"Au conseil central de Sorel, nous avons un déficit de \$105,000. Le service de vérification de la CSN nous suggérait une hausse de cotisations mais nous avons plutôt décidé de couper dans les services, et plus particulièrement dans les libérations syndicales des officiers. Quand on n'est pas capable d'augmenter les revenus, il faut couper les dépenses: "Vivons selon nos moyens".

Roger Deslauriers,
conseil central de
Trois-Rivières

TEMPORAIRE 4 ANS, C'EST UN PEU PERMANENT

"Il y a temporaires et temporaires: quand ça fait quatre ans que quelqu'un est temporaire, on peut dire que c'est un peu permanent..."

Gérald Larose,
CSN

NOUS VOULONS PRÉVENIR LA CRISE

"La CSN n'est pas dans la position du Gouvernement: nous ne pouvons créer d'emplois ni taxer la richesse. Ce genre de débat ne doit pas aller plus loin qu'ici. On ne peut à la fois refuser de couper les dépenses et d'augmenter les revenus. On veut prévenir la crise avant qu'elle n'éclate dramatiquement..."



la campagne Liban-Palestine devant le conseil

LA CAMPAGNE DE SOUTIEN AU LIBAN SE POURSUIT

Deux médecins travaillant au Liban font présentement une tournée au Québec dans le cadre de la campagne de soutien entreprise par CISO. Ali Zein, membre du *Secours populaire libanais* et Christopher Jiannou, oeuvrant au *Croissant Rouge palestinien* ont apporté leur témoignage sur la lutte de ces deux peuples aux délégué(e)s du conseil confédéral. L'accueil a été enthousiaste. *nouvelles csn* rapporte des extraits de ces témoignages.

Ali Zein:

LA SOLIDARITÉ DES PEUPLES EST VITALE

«Avant 1975, le Liban était perçu comme un havre de soleil, un royaume du tourisme. Mais ce petit peuple de 3 millions d'habitants vivait d'énormes problèmes. Quatre pour cent de la population monopolisait 50% du produit national; la sécurité sociale ne couvrait que 17% de la population. Le Liban du Nord au Sud était traversé par des mouvements populaires et syndicaux qui réclamaient des réformes importantes. Les mouvements de grève étaient tous réprimés sous les balles de la police libanaise. Le *secours populaire* est né dans ce contexte pour développer un travail dans les régions et répondre aux besoins sanitaires.

La guerre qui a débuté en 1975 et dure depuis ce temps a fait plus de 100,000 morts et 250,000 blessés dont 50,000 sont restés handicapés. Avec l'invasion israélienne de juin '82, les dégâts matériels et humains ont atteint des dimensions inouïes. Plus de quatre millions de bombes sont tombées sur Beyrouth, dont certaines étaient des bombes à dépression capables de faire crouler un édifice de dix étages. Plusieurs enfants sont morts lors du blocus israélien.



Malheureusement, ces tableaux effrayants ne sont pas terminés. La guerre n'est pas finie. Tant que les troupes israéliennes sont présentes au Liban, les risques sont très grands d'une guerre encore plus meurtrière et plus étendue. La solidarité des peuples à travers le monde est vitale pour assurer que soit enfin respectée la souveraineté du Liban sur son territoire."

Christopher Jiannou:

35 ANS D'ISRAËL, 35 ANS DE SOUFFRANCE POUR LES PALESTINIENS

«J'ai vu dans un journal québécois un supplément sur Israël à l'occasion du 35e anniversaire de l'État d'Israël. Pour le peuple palestinien, ce peuple de réfugiés à qui on nie même son existence, ça veut dire 35 ans de souffrance.

La guerre du Liban avait pour principal objectif: l'élimination de la présence politique, institutionnelle et physique des Palestiniens.

J'ai assisté au massacre d'un camp de réfugiés palestiniens; ils ont été attaqués par air, par terre et par mer. Le camp a ensuite été rasé par des bulldozers. Pour les Israéliens, il faut stériliser, nettoyer le Liban des Palestiniens.

Le calvaire du peuple palestinien n'est pas terminé ni au Liban, ni en Cisjordanie. Les milliers de réfugiés vivent encore dans des conditions déplorables.

Les risques d'une nouvelle guerre sont considérables.

On ne peut exercer des droits en bafouant les droits des autres, ces droits deviennent alors des privilèges. C'est ce que fait Israël au nom d'une sécurité absolue de son territoire.

La lutte pour les droits fondamentaux qu'elle se fasse en Afrique australe, en Amérique centrale ou au Québec est une lutte unique. L'ennemi est un. À preuve: quand Washington ne peut plus vendre d'armes au Salvador, c'est Israël qui se fait marchand de canons."

La campagne de soutien aux peuples libanais et palestinien se poursuit toujours. Au cours de leur séjour au Québec, les deux camarades visiteront divers syndicats. L'appel est lancé pour intensifier le soutien financier. Pour de plus amples informations, s'adresser à CISO (514) 598-2020.

le 1er Mai '83



Il y a des femmes et des hommes qui meurent lorsqu'ils cessent de travailler. Trop de "lousse" tout d'un coup, c'est comme trop d'air pur pompé subitement dans les poumons d'un citadin au travail, on meurt étouffé par le temps de vivre.

Le danger des années déprimantes que nous vivons, c'est qu'elles risquent de banaliser la résignation. Il y a tellement peu d'ouvrage, que n'importe quel emploi prend l'allure d'un privilège: job à temps partiel, emploi à heures brisées, travail dangereux, surcharge de travail, travail à la pièce. On se fait mettre en pièce. On se reconnaît de moins en moins le droit de se plaindre.

On n'a pas besoin d'être prophète pour nous dire qu'à ce rythme, de plus en plus de femmes, de plus en plus d'hommes, mourront lorsqu'ils quitteront leur travail ou en seront exclus. Pas besoin de lire dans les planètes pour prédire que le bon temps sera de moins en moins légitime.

La fête de toutes les travailleuses et de tous les tra-

vailleurs de la Terre devrait nous permettre quelques rappels. Il n'y a encore aucune loi spéciale provinciale ou fédérale qui interdise aux gens d'avoir de la mémoire. Profitons-en...

Profitons-en pour nous souvenir que c'est en révolte contre le travail des enfants, l'esclavage des semaines interminables de travail que les premiers syndicats se sont constitués un peu partout en Occident, au dix-neuvième siècle. C'était l'époque de la grande révolution industrielle dont les nouveaux riches ventripotents vantaient le progrès fantastique. Des milliers d'hommes et de femmes allaient devoir payer de leur personne, pour gagner pouce par pouce, pendant des décennies, que ce progrès fantastique ne les écrase pas tout à fait.

Tout cela nous semble bien loin... Pas tant que ça. La crise économique actuelle ne doit pas nous faire oublier que nous sommes en pleine révolution technologique. Une autre révolution qui n'est pas faite par les masses

populaires. Celle-là, elle n'est pas chantée uniquement par les ventripotents. Des centaines d'universitaires et d'intellectuels disertent sur ses bienfaits.

Cette révolution, cependant, a la fâcheuse conséquence d'éliminer du travail et d'aggraver le chômage dû à la crise économique. Si nous ne définissons pas collectivement de nouveaux objectifs, nous risquons de voir nos syndicats s'affaiblir de plus en plus, les travailleuses et les travailleurs exclus sauvagement du marché du travail, dispersés et isolés dans le travail au noir, des milliers d'autres, s'accrochant silencieusement au peu d'emplois disponibles qui resteront, toute une génération de jeunes désespérant de jamais trouver un travail convenable.

On ne peut abandonner nos revendications traditionnelles de plein emploi, de droit au travail, de droit à une retraite décente pour tous. Mais il faut les revaloriser, leur redonner tout leur poids en faisant de la réduction du temps de travail une

priorité de revendication.

Du coup, on renoue avec les hommes et les femmes qui ont donné naissance au syndicalisme. Comme eux, nous n'avons pas été à l'origine des "progrès" qu'on nous impose aujourd'hui. Comme eux, nous refusons d'en faire les frais. Si la technologie permet de produire plus avec moins de main-d'oeuvre, qu'on en profite pour soulager cette main-d'oeuvre.

Réduisons la semaine de travail, allongeons nos vacances, multiplions les congés payés, réclamons plus de recyclage et de formation professionnelle, des conditions de travail plus saines, l'élimination du travail précaire...

Ce nouveau front de revendications n'assurera pas seulement la survie du mouvement syndical. Cela permettra à plus de femmes, plus d'hommes, plus de jeunes, de travailler. Ils le feront moins longtemps. Vivre mieux ne sera plus défendu!

Extrait du journal du Comité régional intersyndical de Montréal pour le 1er mai.

CALENDRIER DU 1^{er} MAI

Bas St-Laurent

29 avril

Ateliers de discussion sous-régionaux sur la réalité de chaque sous-région et sur leurs revendications propres suivi d'un cinq à sept.

30 avril

jour: Ateliers et plénière sur: les alternatives politiques, le boycottage de la campagne de financement du PQ, les changements technologiques et la place du mouvement des femmes.

soir: Soirée culturelle de solidarité portant sur: la signification du 1^{er} mai, l'accès à la libre négociation et à la syndicalisation, la grande marche pour l'emploi et la question des femmes.

Lanaudière

1 mai

14h00: Grande marche pour l'emploi dans les rues de Joliette.

16h30: Regroupement à l'école Marie Charlotte de Joliette pour, à l'extérieur, faire du sport d'équipe, et, à l'intérieur, assister à la projection d'un film et assister à un débat sur la situation au Proche-Orient.

18h00: Souper communautaire.

19h30: Projection du film "La turlutte des années dures".

21h30: Place à la musique: un chansonnier de la région en alternance avec un orchestre de danse.

Laurentides

29 avril

À St-Jérôme

17h00: Au départ de la salle

Jéromienne, manifestation dans les rues de la ville suivie d'une soirée de solidarité avec orchestre et artistes de la région.

30 avril

à Lachute

14h00: Célébration oecuménique.

15h00: Parade dans les rues de Lachute.

17h00: Souper communautaire.

19h00: Discours de circonstance.

21h00: Danse avec orchestre. Tout le programme se déroule à l'église Ste-Anasthasie sur la rue Stéphanie à Lachute.

1 mai

13h00: "Bonne crise Lucien", pièce de théâtre à la salle Jéromienne de St-Jérôme.

Montréal

1 mai

11h30: Rassemblement au Carré St-Louis pour la manifestation.

13h00: Fête champêtre dans le vieux port.

du 3 au 8 mai

Festival de cinéma engagé à la cinémathèque québécoise au 335 de Maisonneuve est.

Québec

du 25 au 29 avril

Festival de cinéma engagé au café La Résistance, 815 côte d'Abraham.

30 avril

de 10h30 à 13h30: Promenades en minibus à travers la ville en vue de sensibiliser les gens à l'environnement de leur ville; départ à l'église St-Joseph, 625 Châteauguay.

de 10h00 à 12h00: Même type de ballade pour les cyclistes

avec départ au parc des Gouverneurs.

12h00: Grande fête populaire, toujours à l'église St-Joseph.

16h00: Marche de solidarité; départ de l'église.

18h00: Souper populaire.

19h30: Spectacle et soirée dansante.

St-Hyacinthe

30 avril

16h00: Grande marche; départ au parc Dessaulles

17h30: Souper à prix populaire à l'école l'Assomption, 1900 Bernard.

20h00: Grande fête à la même école.

Sept-Îles

29 avril

20h00: Présentation de "Mili-Temps-Durs" au centre socio-récréatif par la troupe du Théâtre Sans-détour.

30 avril

9h00: Débat sur le droit au travail

20h00: Présentation du film "La turlutte des années dures" au Cegep.

1 mai

15h00: Manifestation avec départ du Palais de justice.

18h00: Souper aux fèves suivi d'une soirée de danse.

Thetford Mines

30 avril

8h30: Sommet populaire auxquels participeront la CSN, la CEQ, les métallos et les groupes populaires.

20h00: Ralliement au monument des mineurs suivi d'une fête au Cegep.

Victoriaville

30 avril

17h00: Manifestation avec départ du Cegep suivi d'une soirée de solidarité, également au Cegep.

**nos
conditions
de vie**

**une
priorité**

Dans l'ensemble du Québec, nos conditions de vie vont continuellement en se dégradant. Il n'y a pas que l'augmentation des coûts du loyer, de l'alimentation, du transport, de l'essence, de l'électricité, etc.; nos droits les plus fondamentaux sont journalièrement attaqués, que ce soit dans les services de santé, dans l'éducation ou dans notre droit à un travail stable, valorisant et bien rémunéré.

Ensemble, femmes, hommes, syndiqué-es, non-syndiqués-es, sans-emploi, jeunes, personnes âgées, immigrants-es et autochtones, nous formons les classes populaires du Québec, et toutes et tous, nous sommes concernés-es par ces luttes.

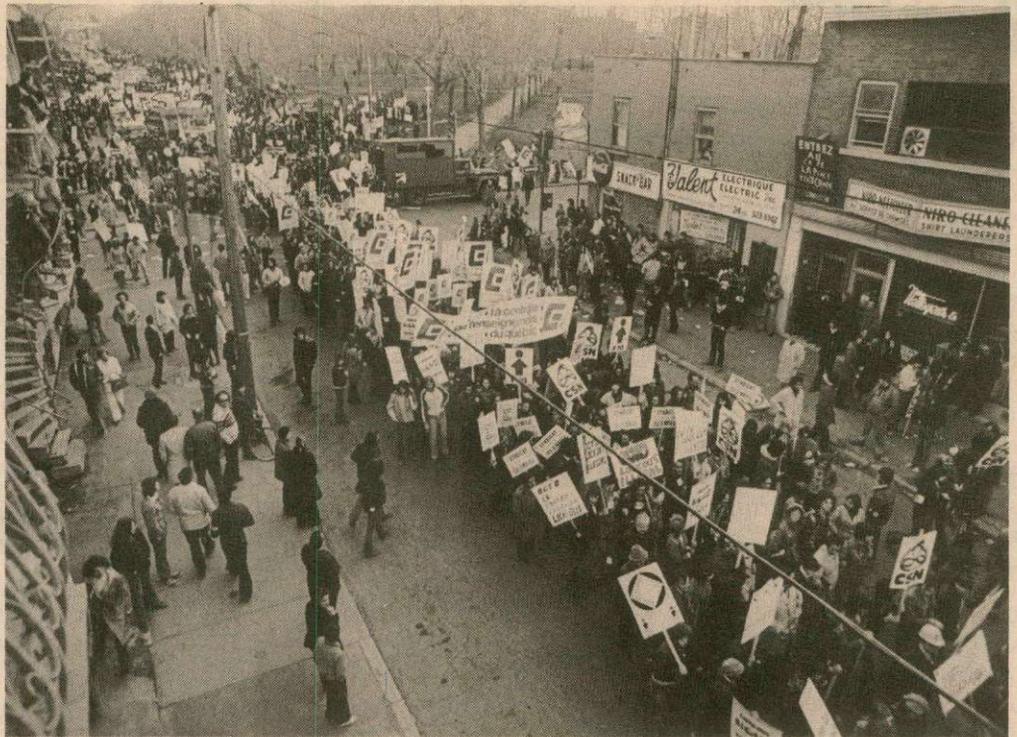
Les syndiqué-es ont un rôle particulier à jouer dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie. D'abord parce qu'ils sont organisés et, de ce fait, peuvent plus facilement se faire entendre, mais surtout parce que toutes et tous sont touchés-es à titre d'utilisatrices et d'utilisateurs de services, et plusieurs même le sont à la fois comme utilisateurs et producteurs de services.

Déjà, les conditions de vie sont difficiles lorsque l'on est syndiqué; imaginons alors la situation des non-syndiqués-es, des sans-emploi, des 18-30 ans, des personnes âgées, etc.

Il nous faut contrôler notre travail et nos conditions de vie. Les classes populaires doivent ensemble s'organiser et conquérir les moyens pour mieux vivre.

extrait du journal du Comité Régional Inter-syndical de Montréal pour le 1^{er} mai

historique du



Le 1er mai 1886: 190 000 travailleurs américains se mettaient en grève pour obtenir la journée de huit heures. Leurs employeurs, effrayés par l'ampleur du mouvement, lâchèrent les briseurs de grève et les provocateurs de l'Agence Pinkerton. Les chefs du mouvement furent arrêtés, condamnés à mort et quatre d'entre eux furent pendus; six ans après leur exécution, à la suite d'une enquête ordonnée par le nouveau gouverneur de l'État, les chefs syndicaux furent exonérés de tout blâme!

Le 14 juillet 1889: pour honorer les martyrs de Chicago, le Congrès de la deuxième Internationale ouvrière adopta une résolution faisant du 1er mai une Fête internationale de solidarité ouvrière. Depuis cette date le 1er mai est considéré dans la plupart des pays du monde comme le jour des travailleurs et travailleuses et fêté comme tel.

Ici, au Québec, cette célébration n'est pas acquise de longue date. Il faudra attendre jusqu'en 1956 pour que certains groupes de travailleurs

organisés parlent du 1er mai en lui donnant un sens chrétien par une célébration religieuse".

dans la région de Montréal

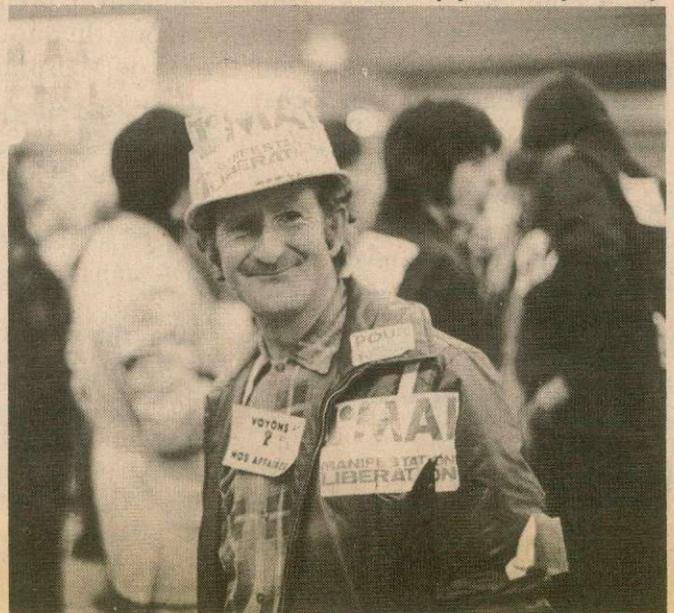
Au cours des quinze dernières années, les célébrations ont pris un caractère nettement populaire axées sur les

grands enjeux de l'heure.

1er MAI 1968: On invite un camarade à parler du régime des colonels en Grèce.

1er MAI 1969: Une fête populaire a lieu au Parc Jeanne-Mance.

1er MAI 1970: Une manifestation de solidarité est organisée à Montréal par la CSN-CEQ-FTQ: 5 000 personnes y prennent part et ap-



premier mai

puient les travailleurs de Lapalme et de la construction.

1er MAI 1971: Souper de solidarité aux gars de Lapalme.

1er MAI 1972: Une assemblée, convoquée par le CCSNM au Centre Paul-Sauvé qui regroupe 500 travailleurs affiliés aux 3 centrales, fonde le CRIM (Comité régional inter-syndical de Montréal). Une fête populaire suit.

1er MAI 1973: Manifestation du Front commun CSN-CEQ-FTQ: 30 000 personnes protestent contre la répression syndicale exercée par le gouvernement Bourassa et l'emprisonnement des trois chefs: Pépin, Charbonneau et Laberge.

1er MAI 1974: "Contre la hausse du coût de la vie". Plusieurs comités sont mis sur pied pour le 1er mai. On recommande aux syndicats locaux de débrayer: 11 500 travailleurs de la région de Montréal débrayent. Quinze mille (15 000) personnes participent à la manifestation.

1er MAI 1975: "Prenons en main notre sécurité". On appuie la lutte des travailleurs de Thetford. Une manifestation et une soirée de solidarité regroupent plusieurs milliers de travailleurs.

1er MAI 1976: "Défendons nos salaires négociés et nos emplois". Douze mille (12 000) personnes s'y rallient sous la pluie.

1er MAI 1977: "Le droit au travail, pas à n'importe quel prix!" Les travailleurs de 3 centrales manifestent contre le contrôle des salaires, le tripartisme et affirment leur droit au travail en dénonçant les coupures et les fermetures.

1er MAI 1978: "Unité d'Action contre le chômage et la répression". Dix mille (10 000) manifestants de la CSN, de la CEQ et de divers groupes se sont ralliés à ce thème choisi par les 2 centrales. Une soirée de solidarité suivit.

1er MAI 1979: "Défendons nos droits et libertés". Le CRIM a profité de la Fête des travailleurs et travailleuses pour revendiquer le droit au travail, à l'organisation syndicale, à la grève, à la négociation et pour les droits démocratiques. Quinze mille (15 000) personnes manifestent dans les rues de Montréal.

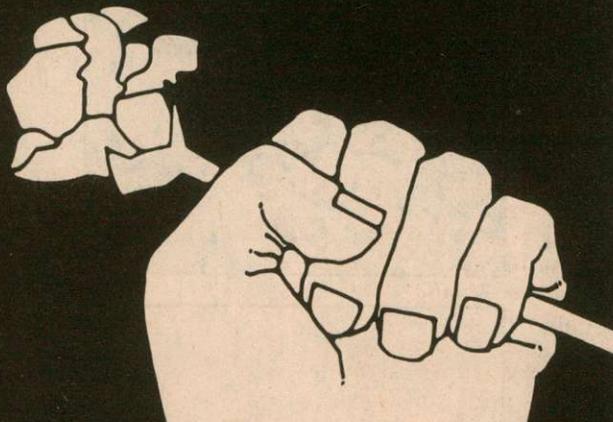
1er MAI 1980: "On se fête partout". Une série d'activités entourent la Fête (exposition de photographies, films, etc.) et un appel particulier est lancé par les centrales aux groupes populaires. Une manifestation et une soirée de solidarité au CEGEP du Vieux-Montréal ont clôturé le tout.

1er MAI 1981: "Ensemble et solidaires". Plus de 15 000 personnes ont participé à la Journée internationale des travailleurs et travailleuses organisée conjointement par le Conseil central de Montréal (CSN), Conseil du travail de Montréal (FTQ) et l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ).

1er MAI 1982: "Ensemble pour s'en sortir". Manifestation, fête populaire et films suscitent la participation de plus de 10 000 personnes autour de la détérioration accélérée des conditions de vie et de travail des travailleurs et travailleuses.

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES / 1er MAI 1983

*des moyens
pour
mieux vivre*



MANIFESTATION
1er MAI
RASSEMBLEMENT: 11h30
CARRÉ ST-LOUIS

FÊTE CHAMPÊTRE
1er MAI, 13h
VIEUX-PORT

FESTIVAL DE CINÉMA
DU 3 AU 8 MAI
CINÉMATHEQUE QUEBÉCOISE

itinéraire pour la manifestation à Montréal

La manifestation aura lieu le dimanche 1er mai et le rendez-vous a été fixé à 11h30 au Carré St-Louis. Le cortège empruntera la rue St-Denis et la rue Bonsecours vers le sud, la rue Notre-Dame vers l'ouest et la Place Jacques-Cartier jusque sur le site du Vieux-Port où se tiendra une fête champêtre pour toute la famille.

Cet itinéraire relativement court a été retenu par les organisateurs à la fois en fonction du lieu retenu pour la fête mais aussi pour faciliter la participation des travailleurs et travailleuses avec leurs enfants. C'est donc une invitation à tous et à toutes.

12 nouvelles csn

une anti-campagne de financement du PQ lancée par la FAS

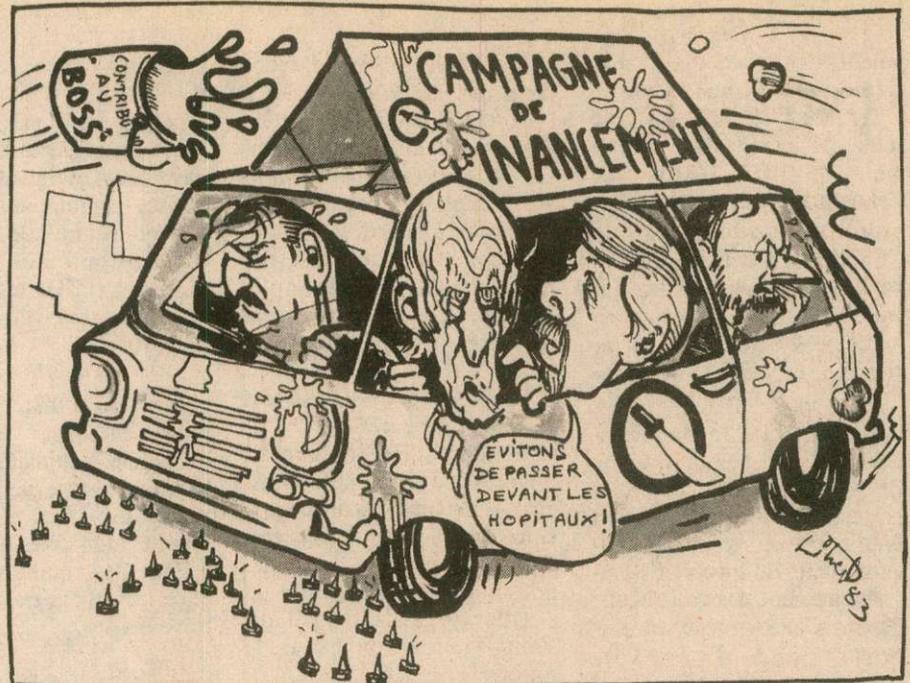
LA CSN INVITE TOUS SES MEMBRES À NE PLUS FINANCER LE PQ

Tel que décidé par son Conseil confédéral, la CSN, suite à l'initiative de la Fédération des affaires sociales, invite chacun et chacune de ses membres à ne pas contribuer à la caisse électorale du Parti québécois qui sollicite le public du 15 avril au 15 mai.

pas un sou pour le P.Q. des boss

L'objectif principal visé par cette anti-campagne est de faire en sorte que ce ne soient plus les travailleuses ni les travailleurs, ni les femmes, encore moins les couches les plus défavorisées du peuple québécois qui financent un parti politique qui a endossé et mis de l'avant des politiques qui ont contribué à leur faire porter le poids et les effets de la crise économique que nous traversons. Le Parti québécois, comme ce fut le cas pour le Parti libéral sous le régime Bourassa ou pour n'importe quel parti semblable, comme le proclamait Marcel Pepin jadis, est devenu sans équivoque le partenaire privilégié du patronat dans l'exploitation du peuple québécois et de ce fait, doit se faire financer par ceux dont il sert les intérêts pour que cesse l'hypocrite supercherie grâce à laquelle il se targue encore d'une étiquette démocratique et populaire.

Que la campagne de financement du PQ soit présidée par le ministre Biron et Biron nous semble indiquer à qui s'adresse maintenant le Parti



**PAS UN SOU
POUR LE
DES BOSS**



québécois depuis qu'il est au pouvoir, c'est-à-dire au patronat. Non seulement ce parti nous a-t-il pris 20% des salaires qu'il s'était engagé à nous verser, mais en plus de décréter unilatéralement des reculs importants de nos conventions collectives qu'il n'a pas eu la décence de respecter, il a sanctionné par son Conseil national, la loi la plus inique jamais adoptée par l'Assemblée nationale dans toute l'histoire du Québec, la loi 111. C'est d'ailleurs devenu la règle pour ce parti de traiter les problèmes de relations de travail par des lois d'exception.

C'est pourquoi, l'anti-campagne que nous lançons sera appuyée par un macaron, vendu \$1.00 et qui affirme: "PAS UN SOU POUR LE PQ DES BOSS."

**ICI
ON NE FINANCE PAS
LE** 

le 30 mars dans les affaires sociales

LES SYNDICATS ONT ENTERRÉ LEUR CONVENTION

Plusieurs manifestations ont souligné le 30 mars dernier, la fin de la convention collective des syndiqué-es des Affaires sociales qui a été poignardée par la loi 70 et la loi 105 du gouvernement Lévesque pour être remplacée par des décrets dont le contenu final n'est pas encore connu et demeure toujours un objet de chantage envers les membres de la FAS qui jusqu'à maintenant ont refusé de signer le décret pour obtenir les conditions octroyées par le PQ aux autres syndiqué-es du réseau des Affaires sociales.

Les syndicats ont tenu une journée nationale des usagers afin de sensibiliser les bénéficiaires de soins et de services sociaux aux nombreux problème, à la dégradation des services que les coupures budgétaires et encore davantage les décrets peuvent engendrer.



Au CLSC Hochelaga-Maisonneuve, les syndiqué-es ont porté le tombeau en terre dans la cour de l'établissement où sous les rogations et les litanies, la défunte fut ensevelie. Une croix en forme de X rappelle aux passants et aux administrateurs ainsi qu'au PQ la mémoire de la trépassée, éliminée par l'autoritarisme péquiste.



À l'hôpital Ste-Justine de Montréal, la convention collective a été exposée dans un local pendant une journée avant la célébration de l'office funéraire.

le responsable de la santé-sécurité de la compagnie n'a pas été entendu

LA C.S.S.T. A EXONORÉ EXPRO!



Dans son rapport d'enquête concernant les causes de la mort du travailleur Michel Bernier, deux jours après des émanations de vapeurs nitreuses en janvier, la Commission de santé-sécurité au travail (C.S.S.T.) a exonéré de tout blâme la compagnie Expro et a imputé la responsabilité de cet accident à une erreur humaine.

Selon la C.S.S.T., le "fume-off" survenu au bâtiment 108, où travaillait Michel Bernier, a été causé par "une valve de la conduite d'acide usée qui n'était pas suffisamment ouverte".

Le Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield (CSN) demeure songeur quant à une telle conclusion car: le directeur de la santé-sécurité de

la compagnie Expro n'a pas été entendu lors de l'enquête et il n'a pas été mis en preuve lors des auditions que la valve de la conduite principale d'acide était incorrectement fermée.

Pour le Syndicat CSN, même s'il y avait eu une erreur humaine, cela n'effacerait pas le fait qu'en septembre 1982, la C.S.S.T. recommandait à Expro d'installer au bâtiment 108 (où travaillait Michel Bernier) un système d'alarme en cas d'émanations de produits toxiques.

Dans son rapport, la C.S.S.T. recommande à nouveau à la compagnie d'installer un détecteur en cas d'émanations et de ventiler adéquatement la bâtisse...

l'enquête à la t-v communautaire

L'enquête publique concernant le décès du travailleur Michel Bernier à la suite d'émanations de vapeurs nitreuses ainsi que sur les conditions générales de santé-sécurité prévalant à cette usine sera retransmise à la télévision communautaire de Valleyfield trois jours par semaine à raison d'une heure quotidienne. La télé communautaire a répondu favorablement à une demande du Syndicat national des produits chi-

miques de Valleyfield (CSN) qui veut informer la population sur leurs conditions de travail.

Cette enquête demandée depuis plusieurs années par le Syndicat CSN débute le 26 avril et sera présidée par le juge René Beaudry, celui-là même qui avait dirigé l'enquête sur les conséquences entourant la mort de travailleurs de la mine Belmoral en Abitibi-Témiscamingue.

...petites nouvelles...



droit au travail

la FTPF présente un plan d'emplois pour les forestiers québécois

Le président de la fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), Georges Cantin, a présenté au ministère de l'Énergie et des Ressources, son plan d'emplois pour les travailleurs forestiers québécois afin de permettre à ces travailleurs de passer au travers de la période de crise.

Il était accompagné d'officiers de syndicats de travailleurs forestiers de divers coins de la province et de conseillers de la fédération. Des fonction-

naires et des membres du personnel du cabinet politique du ministre Duhaim étaient présents à la rencontre.

Le plan d'emplois prévoit le rappel au travail de tous les travailleurs forestiers qui n'ont pas travaillé depuis 1981 (en plus de ceux qui ont travaillé évi-

demment). La FTPF demande alors au gouvernement de verser aux compagnies le coût des intérêts que pourrait engendrer le surplus d'inventaire de bois que créerait le rappel au travail de ces travailleurs.

Ces travailleurs devraient être rappelés pour vingt (20) semaines de travail (nombre nécessaire pour avoir droit aux prestations de chômage quand un travailleur est inscrit au Bien-être social).

La FTPF demande de plus au gouvernement du Québec, d'intensifier là où c'est possible les travaux de récupération des

bois autres que ceux affectés par la tordeuse, les travaux de plantation et d'entretien des terrains où s'est déjà effectué de la plantation.

Ces travaux seront effectués par les travailleurs forestiers aux taux horaires prévus aux classifications.

Comme ces travaux pourraient être susceptibles d'être admis aux divers plans de subvention à la création d'emploi présentés par les gouvernement fédéral et provincial, ces argents devraient être versés aux compagnies pour le nombre de semaines correspondant au temps nécessaire à ces travaux.

La FTPF croit que les taux de salaires payés prévus dans les conventions collectives généreront des impôts directs et indirects tels, que le gouvernement devrait pouvoir récupérer sinon la totalité des subventions, du moins leur plus grande partie.

Le plan d'emplois comprend aussi des demandes pour:

- un programme de formation en cours d'emploi
- le gel de la mécanisation au niveau actuel
- une législation sur le travail en forêt
- le gel du nombre d'intervenants en forêt au Québec.

La FTPF souhaite que les prochaines rencontres

se poursuivent en présence de représentants du ministère des Finances et de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu.

Le président de la fédération, Georges Cantin, souligne que cette convocation du ministère de l'Énergie et des Ressources, par sa fédération, entre dans le cadre du programme qu'a élaboré le secteur privé de la CSN et la CSN dans le but de trouver des solutions au problème de l'emploi au Québec pour le temps de la crise et de l'après crise.



économie

réaction de la CSN au discours sur le budget fédéral

La CSN constate qu'en réponse aux revendications syndicales et populaires depuis le début de la crise, le budget déposé constitue un timide revirement de l'orientation par rapport

aux budgets fédéraux précédents.

Un budget expansionniste qui favorisera le développement de l'emploi était souhaitable, surtout après que le chômage eût fait des ravages dramatiques, accentués par les politiques fédérales.

La relance de l'emploi dans les industries de la construction, des chantiers navals, de l'industrie forestière et les pêches s'imposait. La CSN avait d'ailleurs insisté sur des projets concrets dans ces secteurs

lorsqu'elle avait rencontré le gouvernement fédéral.

Cependant, le budget déposé s'inscrit toujours dans une politique de compression du revenu réel de la population, notamment avec la politique des six et cinq pour cent. La CSN note que l'augmentation du déficit provient principalement des diminutions de l'impôt sur le revenu des sociétés et non pas de diminutions de l'impôt sur le revenu des particuliers. À notre sens, cela ne constitue pas un incitatif immé-

diat à l'investissement créateur d'emploi. L'emploi, en 1983, continuera d'ailleurs de diminuer de 6%.

La CSN croit que des mesures pouvant permettre d'accentuer les dépenses de consommation, d'allonger les périodes de prestation d'assurance-chômage pour les victimes de la crise auraient eu un effet réel sur la relance de l'économie qui n'aurait pas uniquement profité aux entreprises, à qui le gouvernement s'en remet aveuglément.

...petites nouvelles...



FNEEQ: rejet du rapport de conciliation

La Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec, regroupant 41 syndicats de Cegep et affiliée à la CSN, ne signera pas le rapport de conciliation de Normand Gauthier.

Le comité des "41", l'instance de négociation regroupant une ou un représentant par syndicat a entériné le résultat de la consultation des assemblées générales.

En effet, 28 syndicats ont rejeté le rapport contre 9 qui l'ont accepté, et 4 n'ont pas encore voté. Le rejet du rapport a été voté avec une majorité de 67% des membres votants. Le taux de participation aux assemblées était de 43%.

Cette décision a été prise même si la majorité des syndicats ont également voté contre la grève générale: 4 syndicats pour et 26 contre, les autres s'abstenant. Le rejet de la grève s'est fait à 64% des membres votants.

Les principaux arguments pour le rejet du rapport sont à l'effet qu'en signant, on accepte la mise-à-pied de pas moins de 1,200 enseignantes et enseignants, ou leur mise en disponibilité même si un certain nombre d'autres sont "sauvés". Comment entériner par une signature

le type de négociation pratiqué par le PQ, chantage, lois spéciales, dénigrements? D'autre part, il n'y a rien dans ce rapport qui améliore les conditions des femmes. Alors que celles-ci constituent actuellement 32% des enseignantes et enseignants, avec le décret le nombre va baisser à 20% et moins.



les grévistes du Château de l'aéroport marcheront sur Ottawa!

En grève depuis le 14 janvier dernier, des travailleuses et travailleurs de l'hôtel du Château de l'aéroport Mirabel, affiliés à la CSN, marcheront sur Ottawa entre le 3 et le 6 mai prochain. Accompagnés de sans-emploi des Laurentides, les syndiqué-e-s de cet hôtel propriété du Canadien Pacifique s'arrêteront dans les localités qui jalonnent leur circuit afin d'obtenir l'appui de la population par la signature d'une pétition et la vente de divers objets.

Cette marche veut aussi dénoncer la politique salariale fédérale du 5 et du 6%.

Par ailleurs, les 150 travailleurs et travailleuses de l'hôtel Château de l'aéroport ont rejeté dans une proportion de 88,6% les offres déposées par l'employeur lors de la séance de conciliation du 17 mars.



colloque sur la condition féminine et la santé

La CSN, par le biais de son comité de condition féminine, organise un colloque international sur "Les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses". Une invitation lar-

ge est lancée aux femmes des syndicats qui se préoccupent de la santé à participer à titre d'observatrices lors des deux derniers jours du colloque (20 et 21 mai 1983), qui débute le 16 mai. Le colloque se tiendra à l'Université du Québec à Montréal, au Pavillon Judith-Jasmin, 1455 rue St-Denis ou entrée Métro Berri-de-Montigny. Elles pourront s'inscrire en envoyant le coupon suivant au Service de la condition féminine CSN, au 1601 De Lorimier, Montréal, H2K 4M5.

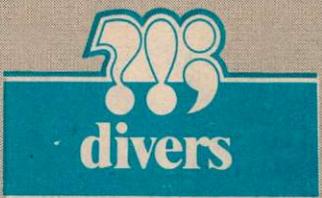
Je désire m'inscrire à titre d'observatrice au colloque international sur "Les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses".

Nom _____
Adresse _____

Syndicat _____
Responsabilité syndicale _____

À envoyer au Service de la condition féminine CSN, 1601 De Lorimier, Montréal, Québec, H2K 4M5.

N.B. Nous nous réservons le droit de limiter les inscriptions à 500 personnes. Inscrivez-vous sans tarder!



la guerre des prix c'est une fumisterie

À l'initiative de la fédération du Commerce, le conseil confédéral de la CSN a dénoncé la guerre des prix que se livrent les super-marchés d'alimentation. D'abord cette guerre

impose aux caissières une surcharge de travail que tout le monde est à même de vérifier quand on fait le marché. Les risques d'erreurs dans le balancement de leur caisse sont très grands, et les exposent à des mesures disciplinaires. De plus, une enquête de l'Office de protection des consommateurs a démontré que cette guerre n'a pas fait baissé les prix, puisqu'ils avaient été grossis artificiellement avant le déclenchement de l'offensive des coupons.

en vue du sommet sur le meuble

Le 24 mars, des représentants du secteur Industrie de la CSN-construction participaient à une rencontre préparatoire à la Conférence sectorielle sur l'industrie du meuble au Québec, prévue pour la fin mai.

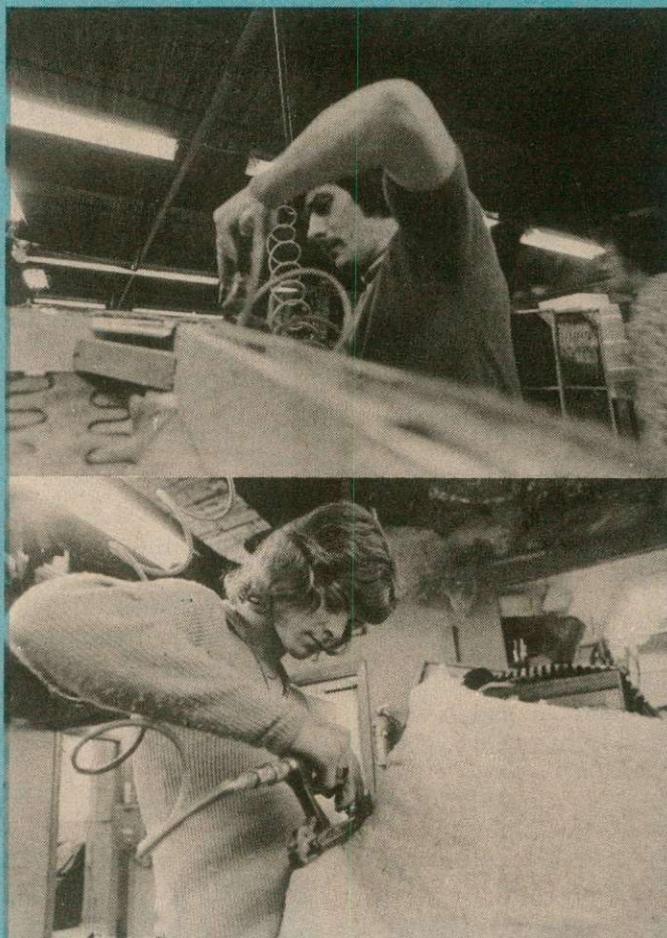
Étaient présents les ministres Biron du ministère de l'Industrie et commerce, Fréchette du Travail et Marois de la Sécurité du revenu; des représentants, nombreux, du patronat (dont l'Association des banquiers du Canada, le Conseil du patronat du Québec, l'Association des fabricants de meuble...) et des représentants de centrales syndicales.

faire connaître nos revendications

Comme le soulignait Jean-Paul Yelle, président du secteur Industrie, "on ne se faisait pas d'illusion en allant là. On y est allé pour mettre nos revendications sur la table, se servir de cette rencontre comme d'une tribune." Parmi les revendications mises de l'avant par les représentants de la CSN figurait le droit à l'information sur la situation financière des entreprises dont plusieurs ont fermé leurs portes. Depuis un an seulement, près de 2,000 travailleuses et travailleurs de ce secteur ont été réduits à vivre des prestations d'assurance-chômage. La CSN a exigé que soit mise sur pied, sans tarder, la Caisse de stabilisation de l'emploi pour protéger les travailleuses et travailleurs victimes de fermeture.

Comme il est question d'un décret dans cette in-

le secteur Industrie de la CSN-Construction présente ses revendications



dustrie, la CSN revendique qu'un tel décret assure un salaire décent et l'abolition de la rémunération au rendement.

le patronat: un discours farouchement anti-syndical

Les représentants du pa-

se sont même plaints du congé de la Fête nationale au Québec et de la loi sur l'environnement. Ils se sont, de plus, objectés à toute modification visant à resserrer le Code du travail. Et bien sûr, les représentants patronaux s'en sont pris aux organisations syndicales, particulièrement "une certaine centrale" (vous devinez laquelle...) qui par ses revendications "menacerait la survie de l'industrie du meuble au Québec".

rien pour le chômage

Compte tenu du peu de temps qui leur était alloué, les représentants de la CSN n'ont pu répondre à toutes les attaques du patronat. "Mais ça, affirmait Jean-Paul Yelle, c'est qu'il n'y a pas eu de lueurs de solutions apportées au problème crucial du chômage dans ce secteur. On nous a promis que le sommet du 26 mai devrait aborder les solutions à la crise dans le meuble, mais jusqu'ici, ça augure mal."

le secteur prendra position

Après l'expérience de la conférence préparatoire, le secteur Industrie s'interroge toutefois sur la pertinence de sa participation à ce sommet. Quoiqu'il en soit, le secteur projette de se réunir bientôt en assemblée générale pour évaluer cette question et débattre d'un programme de revendications pour la relance de l'industrie du meuble au Québec.

tronat, forts de leur nombre, se sont surpassés en tenant un discours qu'on aurait cru inspiré par Reagan aux États-Unis. Ils ont exigé du gouvernement qu'il renonce à certaines réglementations qui "étouffent" la "libre entreprise". Tout y est passé: loi sur la santé et la sécurité au travail, loi 45, loi 101; ils